malités prescrites par la loi, a été pris par M. le Maire et rendu exécutoire à partir du 28 juin.

Art. 1er. — A partir de la publication du présent arrêté, le bureau d'octroi de la barrière du Boulevard, repris sous le n° 10 du règlement, sera transféré à l'extrémité du territoire et du Boulevard Gambetta pour les objets venant de Roubaix.

La taxe militaire. — *Mise en recouvrement du rôle primitif.* — Le rôle primitif de la taxe militaire est mis en recouvrement à partir de ce jour.

Les contribuables qui se croiraient indûment imposés ou surtaxés ont un délai de trois mois pour adresser au Préfet une demande en décharge ou en réduction ; joindre aux réclamations l'extrait du rôle et les quittances des termes échus. Pour toute cote égale ou supérieure à 30 fr. l'emploi du papier timbré est de rigueur.

Une réunion de la Société des Anciens militaires. — Dimanche après-midi a eu lieu la réunion mensuelle de la société des Anciens militaires.

Cette réunion a présenté un attrait tout particulier par suite de la lecture qui a été faite de la relation d'un combattant de 1870.

Ce combattant, M. Paul Benque, a, dans un palpitant récit, consigné tous les émouvants épisodes de la guerre de 1870 et de la *Commune de 1871*. Nous regrettons de ne pas pouvoir le suivre dans son intéressante narration, mais nous nous plaisons à constater qu'il a obtenu le plus franc et légitime succès à la Société des Anciens militaires.

Un accident. — Samedi vers 8 heures du soir, Basile Lisabeth, âgé de 40 ans, domicilié à Mouvaux, coupeur de paille, était monté, pour la décharger, sur une voiture amenée dans les magasins de M. Vauhoutte, rue Nationale; tout à coup sa jambe droite s'enfonçant à travers les gerbes, fut prise entre une barre de fer et la ridelle, si malheureusement, qu'il se produisit une très grave fracture, au-dessus de la cheville.

Le blessé, après un premier pansement par le docteur Brunet, a été admis à l'Hôtel-Dieu.

Les vols au cimetière. — Nous avons le regret de constater que de nombreux vols de fleurs et d'objets de valeur ont encore eu lieu, ces derniers jours, sur les tombes; nous avons déjà fait remarquer que dans l'état où il se trouve, la surveillance du cimetière est rendue fort difficile, et que le personnel est complètement insuffisant pour assurer bonne et juste répression de ces odieuses profanations.

On voit assez fréquemment passer en simple police des gamins surpris par le gardien, M. Dutertre, pour de minimes déprédations aux massifs du jardin public ; mais nous n'avons pas souvenir d'avoir relevé une condamnation infligée à un des funèbres rôdeurs du cimetière.

Linselles. — *La ducasse.* — Malgré le temps qui est resté couvert toute la journée, la ducasse d'été a eu un succès sans précédent. Toutes les baraques foraines étaient véritablement assiégées; dans l'après-midi, la circulation sur la Place était très difficile.

Mouvaux. — *L'adoration du Très-Saint-Sacrement.* — La paroisse Saint-Germain célébrera, jeudi prochain, 2 juillet, la fête de l'adoration du Très-Saint-Sacrement. Les exercices préparatoires commenceront ce soir, à huit *heures et demie.* Mardi et mercredi, saluts à la même heure. Les instructions seront données par M. l'abbé Cochez, aumônier du Lycée de Tourcoing. Jeudi, les offices lieu auront aux heures suivantes : à quatre heures et demie, la première messe ; à six heures, messe basse avec exposition du Saint-Sacrement ; à huit heures, messe basse ; à dix heures, grand'messe solennelle ; à quatre heures, les vêpres ; à huit heures et demie, salut avec sermon, suivi de la procession du Saint-Sacrement.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 francs le cent.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix.*

LILLE

Le Congrès collectiviste. — On sait que le quatorzième Congrès du Parti ouvrier se tiendra à Lille du 21 au 25 juillet. Voici l'ordre du jour de ce Congrès :

1° Le Congrès international de Londres et les questions qu'il soulève (politique coloniale, militaire, grève, socialisme agraire, etc.) ; 2° les élections sénatoriales de janvier prochain ; 3° les municipalités du Parti et leur action combinée; 4° adoption du programme maritime; 5° le Parti et la discipline socialiste; 6° le projet de loi sur les accidents de travail.

Université catholique. — **Association celtique.** — Les étudiants bretons de l'Université catholique ont tenu, hier soir, leur dernière réunion. On y a procédé à l'élection d'un nouveau bureau pour l'année académique 1896-97.

Ont été élus : Président, M. Guillois ; vice-président, M. Kerbiriou ; secrétaire, M. Rallier du Baty ; trésorier, M. Lobéac.

Nos félicitations aux nouveaux élus.

Faculté de droit de l'Etat. — Par arrêté du 25 juin 1896, M. de Folleville, ancien doyen, professeur à la Faculté de droit de Lille, et député de la Seine-Inférieure, est nommé doyen honoraire de ladite faculté.

Ordinations. — Dimanche à six heures du matin, Mgr de Lydda a conféré la tonsure à trois séminaristes, et les ordres mineurs à quarante-deux tonsurés, dans la chapelle du Grand-Séminaire.

Lundi 29 juin, fête de Saint-Pierre et Saint-Paul, Mgr de Lydda ordonnera dans la Basilique métropolitaine, à sept heures et demie du matin, 23 sous-diacres, 22 diacres et 21 prêtres.

— Mgr l'archevêque doit aller à Solesmes mardi prochain pour donner la tonsure à 58 philosophes, le matin à sept heures et demie.

A l'Université catholique. — Les professeurs et les élèves de l'Université catholique ont célébré, dimanche, la fête de Saint-Luc; il y a eu, à dix heures et demie, en la chapelle de l'Université, une messe dite par Mgr Baumard.

A midi et demi, un banquet a eu lieu au cercle des étudiants. Plusieurs toasts ont été prononcés.

Commission départementale. — La commission départementale se réunira mercredi prochain 1er juillet, à deux heures et demie précises.

Escroquerie à la publicité. — Le parquet de Lille vient d'être saisi d'une plainte de la part d'une dame habitant Châlons, contre un sieur C..., habitant Lille, rue Fontaine-Delsaux. Cet individu a commis plusieurs escroqueries dans les circonstances suivantes :

C... faisait paraître dans les premiers jours de juin une annonce ainsi conçue dans le *Petit Parisien* :

« On offre travail chez soi pour dames et demoiselles. Très sérieux. Quelques heures par jour. Bons appointements. Ecrire à M. C..., rue Fontaine-Delsaux, n° ... »

Beaucoup de gens se laissèrent prendre à cette annonce alléchante et écrivirent au sieur C... en joignant un timbre pour réponse. C... leur envoyait un prospectus annonçant un travail peu fatigant, très varié, qui consistait en ouvrages pour dames. Contre huit francs, C..., envoyait les fournitures premières et expliquait ensuite son mode de paiement; l'envoi de fournitures n'était pas immédiat, mais devait être fait dans la quinzaine.

C'est ainsi que la dame de Châlons écrivit à C... Quelques jours se passèrent, la victime ne recevant pas le petit colis annoncé, soupçonna un expédient et adressa une plainte à M. le procureur de la République de Lille.

Le sieur C..., qui recevait un nombre considérable de lettres, a dû faire de nombreuses dupes.

Il a quitté Lille furtivement et la police le recherche.

La course de 100 kilomètres. — Le départ de la course de 100 kilomètres sur les boulevards a été donné aux matcheurs, dimanche, à six heures du matin, place de la République, où un contrôle est installé.

Les coureurs, au nombre de quatre, paraissent bien résolus à fournir une bonne marche. Nous voyons MM. Foucau du Club pédestre fivois ; Alphonse Dupont, chef de l'Etoile fivoise ; Henri Gadenne, entraîneur de Foucau, du Club pédestre fivois, et Desreux, de la Concorde hellemmoise, entraîneur de Dupont.

Le service d'entraîneurs est assuré par les membres des Clubs pédestres fivois et lillois, de l'Etoile pédestre fivoise et de la Concorde hellemmoise, également société pédestre.

C'est aux sons entraînants des clairons que les coureurs commencent leur match au pas de gymnastique, en suivant l'itinéraire ci-après : Place de la République, boulevards de la Liberté, des Ecoles, Victor-Hugo, Montebello, Bigo-Danel, Vauban, de la Liberté. Le périmètre de ces boulevards est de 6 k. 570. Le premier tour est couvert au pas de course par Foucau et Gadenne en 28 minutes 35 secondes, et Dupont et Desreux en 28 minutes 38 secondes.

Les coureurs sont vivement applaudis sur leur passage ; de nombreux entraîneurs amateurs grossissent le groupe, qui file dans la direction du boulevard des Ecoles.

Desreux quitte la piste au 4e tour, ayant couvert 26 k. 28 en 2 h. 31 m. 30 s., laissant sans entraîneur spécial Dupont.

Les autres matcheurs continuent la marche et passent au contrôle ayant terminé leurs premiers cinq tours, soit 32 k. 850, dans l'ordre suivant : Foucau et Gadenne, en 2 h. 58 m. 25 s., et Dupont, 3 h. 6 m. 5 s.

Les huit tours, soit 52 kil. 560, ont été couverts par Dupont en 5 heures; Foucau, en 5 h. 14 m. 18 s., et Gadenne, 5 h. 18 m. 20 s.

La course continue; les matcheurs ont pris quelques aliments. Ils comptent terminer leur match pour le retour des courses de l'hippodrome du Bois de la Deûle.

Les derniers tours sont effectués avec un entrain remarquable, et le premier arrivant, Foucau, est vivement applaudi.

Foucau a terminé sa course à 5 h. 10 m. 2 s.; il a devancé son rival, Dupont, de 1 h. 4 m.

Quant à Gadenne, il avait couvert les 100 kilomètres à 5 h. 39 m. 40 s.

Les courses de Lille. — *Un accident.* — *Plusieurs blessés.* — La troisième réunion des courses de Lille, malgré le temps incertain, a néanmoins présenté, dimanche, une certaine animation.

1re Course. — Prix du Parc : 1er *Ménésis*, 2e, la *Belle Ferronnière*, 3e *Quinine*.

2e Course. — Prix du Nord : Deux chevaux étaient inscrits au programme, un seul, *Matachite*, s'est présenté.

3e Course. — 1er prix, *Réveille-Matin*; 2e, *Chione*, 3e, *La Rivolta*.

Cette course a été accidentée. Au signal du starter, le peloton s'élance bien en ordre ; Dead-Letter monté par Madge prend la tête, suivi de Bagnères que monte Childs, Calixte et Clidonic ; derrière galopent Falum et Poise.

Au dernier tournant, *Madge*, qui se sent suivi de près par *Bagnères*, pousse son cheval ; mais, dans un faux mouvement, la bête glisse sur l'herbe sèche, et tombe entraînant son cavalier sous elle.

Le vieux jockey Childs fait panache complet avec son cheval de dessus de *Dead-Letter* et entraîne dans sa chute *Calixte* et *Clidonic* qui le suivent le long de la corde.

Un long cri d'effroi retentit dans les tribunes. L'émotion est grande. *Poix* et *Fanion*, loin derrière, évitent l'obstacle, et se placent dead-head au poteau.

On s'empresse avec des civières autour des blessés; Madge et Chilo sont les plus gravement atteints; on les transporte à l'hôpital Sainte-Eugénie, en voiture d'ambulance.

Dans la soirée leur état était satisfaisant.

5e Course. — 1er prix, *Burette*; 2e, *Faisan*; 3e, *Sangle*.

Le retour s'est effectué au milieu d'un nombreux concours de population que le bruit de l'accident avait attirée aux environs de l'Hippodrome.

CONSEIL MUNICIPAL DE RONCQ

Le Conseil municipal de Roncq s'est réuni samedi à 6 heures et demie du soir, en session ordinaire, sous la présidence de M. Gustave Lepoutre, maire.

Etaient présents à l'ouverture de la séance : MM. L. Vienne, adjoint ; J. et E. Bonduel, J. Casier, L. Castelle, H. Catteau, L. Chombart, J. Cornard, H. Delannoy, E. Delobel, A. Destombes, L. Destombes, E. Leconte, A. Leys, H. Manessiez, H. Selosse, tous conseillers de la section du Bourg.

Les conseillers présents font remarquer l'absence des représentants de la section du Blanc-Four.

M. Chombart, secrétaire de la session, prend place au bureau sur l'invitation qui lui en est faite par M. le Maire.

M. Decottignies, secrétaire communal, donne lecture du procès-verbal de la *dernière séance*; la rédaction est *approuvée* sans observation.

M. le Maire fait alors procéder au scrutin par bulletins secrets pour l'élection d'un adjoint.

Voici le résultat du dépouillement de ce scrutin.

M. Leys A. 15 voix; Selosse H. 1, et un bulletin blanc. En conséquence, M. Albert Leys est élu adjoint.

M. Lepoutre donne ensuite lecture des listes de composition des commissions municipales.

Commission scolaire : MM. Vienne, Leys, Selosse, L. Destombes, V. Couvreur, Catteau-Rousselle, Gallois.

Logements insalubres : MM. Galissot, docteur en médecine; V. Couvreur, L. Vienne, A. Leys, E. Bonduel, A. Destombes, L. Bonte, J.-B. Manessiez.

Finances : MM. L. Vienne, A. Leys, E. Bonduel, Delannoy, E. Leconte, Casier, Delobel, J.-L. Leconte.

Ces trois commissions sont acceptées par tous les conseillers présents.

Il est ensuite donné lecture d'une lettre d'un enfant de Roncq, élève aux écoles académiques de Tourcoing, qui demande au conseil un secours pour l'achat de diverses fournitures nécessaires à son instruction. — Renseignements seront demandés aux professeurs.

A ce moment, entrent en séance quatre conseillers municipaux de la section du Blanc-Four : MM. H. Chombau, L. Wallecamps, L. Bonte et J.-L. Lecomte.

M. le Maire donne encore lecture au Conseil d'une lettre qu'il a reçue de M. D. Leurent, ancien maire. Il est demandé que le Conseil veuille bien protester contre le nouvel horaire des trains que vient d'établir la Compagnie du Nord.

Il n'y aura plus à partir du 1er juillet prochain de train de Roncq à Tourcoing à midi et un quart; ce train sera retardé d'une heure, de la sorte il n'y aura pas de départ de Roncq vers Lille-Paris entre neuf heures et demie du matin et une heure et un quart.

Le Conseil est d'avis de protester afin d'amener la Compagnie à une solution plus satisfaisante pour les intérêts de la commune.

Il est donné communication au Conseil d'une demande concernant l'emploi de vieux pavés provenant du chemin 91. La demande sera adressée à la Préfecture.

La séance a été levée à 7 heures.

Concerts et Spectacles

L'Association symphonique s'est fait entendre dimanche à Barbieux sous la direction de M. Koszul. Les différentes œuvres qui composaient le programme intelligemment varié de ce concert ont toutes été applaudies, et c'était justice; car leur interprétation a été remarquable.

Dans la fantaisie sur *Martha*, de Flotow, M. Laurent, violon-solo, a été applaudi. Il a en effet imprimé à son jeu une grande intensité d'expression. Nous nous permettrons toutefois de lui faire remarquer qu'il doit se garder, dans l'usage de cette précieuse qualité, de la pousser à l'exagération qui fausse le mouvement, dénature l'allure de la phrase musicale et nuit à l'exacte justesse de certaines notes.

Dans le programme figurait une valse de M. L. de Leeuw, *Congo-Palais*, récemment dédiée à M. Vaissier. Après l'exécution de cette valse qui a été brillamment enlevée, le public a applaudi et les exécutants ont eux-mêmes applaudi l'auteur, qui se trouvait au premier rang des auditeurs. M. de Leeuw s'est alors approché de M. Koszul et lui a serré la main.

Dans ce concert, dont le succès a été réellement incontestable, bien des beautés ont échappé aux assistants et, comme nous l'avons déjà fait remarquer à propos de l'audition de la *Grande Harmonie*, ce ne sont pas les plus beaux passages qui ont obtenu les faveurs du public. Cela provient en grande partie des conditions désavantageuses, surtout pour un orchestre *symphonique*, que doit subir, dans les concerts de Barbieux, et en général dans tous les concerts publics, l'audition des chefs-d'œuvre dont aucun détail ne doit échapper aux auditeurs pour qu'ils en saisissent l'enchaînement. Nous avons fait à ce sujet des remarques et des réflexions sur lesquelles nous reviendrons.

Tourcoing. — *Association symphonique de Tourcoing.* — Le mercredi 1er juillet 1896, à huit heures et demie du soir, dans la salle de la Société des Fêtes, Place Leverrier, un grand concert public et gratuit sera donné par l'*Association symphonique*. En voici le programme ;

Première partie. — 1. La Prise de Tananarive, allegro militaire, A. Bailly ; 2. Ouverture de Freischütz, Weber ; 3. Marche Orientale, J.-B. Wekerlin; 4. Sérénade à Ninette, A. Banès ; 5. Fragment des Scènes Alsaciennes, J. Massenet.

Deuxième partie. — 1. Ouverture classique, Paul Stupuy ; 2. Le Moulin de la Forêt Noire, Eilenberg ; 3. 1re suite d'orchestre de Carmen, G. Bizet ; *Prélude* — *Aragonaise* — *Intermezzo* — Les Dragons d'Alcala — Final (les Toréadors); 4. A Hymne Russe ; B La Marseillaise. — L'orchestre sous la direction de M. Albert Masurel.

Pélérinage du diocèse de Cambrai à Reims et Domrémy, 3-6 août 1896. — Le Comité nous communique l'horaire du train spécial Tourcoing-Roubaix-Lille pour Reims et Domrémy, aux prix et conditions des affiches apposées dans toutes les églises.

Départ de Tourcoing le 3 août à 6 heures 58 matin. Roubaix 7.03, 7.13 ; Lille 7.25, 7.39 ; Busigny 9.17, 9.27 ; Reims arrivée midi.

Le 4 août, Reims dép. 11.35 mat., Coussey arrivée 5.00 soir. Visite à la basilique de Domrémy. Coucher à Neufchâteau.

Le 5 août, départ de Coussey à 11.20 soir. Arrivée à Roubaix à 9.37, à Tourcoing à 9.45 mat., le 6 août.

MM. les curés, correspondants du comité diocésain, comme pour le pèlerinage à Reims seulement, recevront d'ici à deux ou trois jours, un fascicule leur permettant de donner tous les renseignements utiles. Pour le programme des cérémonies à Reims et à Domrémy, voir les affiches.

Le pèlerinage s'effectuera sous la présidence et la direction de Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai.

Après le 17 juillet, il ne sera plus reçu aucune demande d'inscription.

Correspondante supplémentaire agréée par le Comité pour Roubaix et Tourcoing : Mlle Maria Besnard, 73, rue Boucher de Perthes, à Roubaix. — On peut s'adresser également aux sacristies de toutes les paroisses.

NORD

Mort du curé de Carnin. — On annonce la mort de M. l'abbé Cauliez, ancien curé de Carnin. M. Louis-Joseph Cauliez, né à Mouchin le 19 mars 1829, fut ordonné prêtre le 17 décembre 1853 et nommé vicaire à Lourches; vicaire à Solre-le-Château le 1er juin 1859; curé à Clerfayt le 19 octobre 1866, à Maurois le 2 novembre 1877, à Carnin le 24 juillet 1878. Démissionnaire le 20 février 1896, il est décédé le 15 juin.

Quintuple empoisonnement à Saint-Pol-sur-Mer. — Les époux Louis Nave et leurs trois enfants ont failli être empoisonnés en mangeant de la morue. Cette morue, qui se trouvait dans le fond d'un vieux tonneau, était complètement rouge.

On suppose qu'elle avait été en contact avec du cuivre.

L'état de Mme Nave est encore grave. Son mari et ses enfants vont mieux.

Nos représentants au Parlement. — Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord dans les scrutins :

1° Sur la première partie du premier paragraphe de l'amendement de M. Jules Guesde à l'article 3 de la loi du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels.

Ce premier paragraphe est ainsi conçu :

» Il est interdit de faire travailler plus de huit heures par jour et plus de six jours par semaine dans les mines, manufactures, usines, chemins de fer, chantiers et magasins. »

Ont voté *pour* : MM. Defontaine, Dubois, Guesde, Lemire, Sever.

Ont voté *contre* : MM. Carpentier-Risbourg, Cochin, Coget, Dansette, Dron, Evrard Eliez, Hayez, Le Gavrian, Lepez, Loyer, Michau, de Montalembert, Plichon, Sirot-Mallez, Weil-Mallez.

La Chambre a rejeté par 371 voix contre 146.

2° Sur la deuxième partie du premier paragraphe de l'amendement de M. Jules Guesde à l'article 3 de la loi du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels.

Ce deuxième paragraphe était ainsi conçu :

« Il est interdit de faire travailler plus de huit heures par jour et plus de six jours par semaine dans les manufactures, usines, chemins de fer, chantiers et magasins. »

Ont voté *pour* : MM. Defontaine, Guesde.

Ont voté *contre* : MM. Carpentier-Risbourg, Cochin, Coget, Dansette, Dron, Dubois, Evrard-Eliez, Fanien, Guillemin, Hayez, Le Gavrian, Lepez, Loyer, Michau, de Montalembert, Plichon, Sirot-Mallez, Weil-Mallez.

Se sont *abstenus* : MM. Sever et Lemire.

La Chambre a rejeté par 413 voix contre 95.

3° Sur l'amendement de M. Vaillant au premier paragraphe de l'article 3 de la loi du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels, et ainsi conçu :

« Les ouvriers et ouvrières adultes ne peuvent être employés à un travail effectif de plus de huit heures comptées par l'entrée et la sortie de l'usine. Ces huit heures de travail seront coupées par un ou plusieurs repos dont la durée ne pourra être inférieure à une heure et pendant lesquels tout travail, de quelque nature qu'il soit, sera interdit.

» La durée du travail du jeune ouvrier et de la jeune ouvrière de 13 à 20 ans ne pourra jamais excéder la moitié de la durée de la journée de travail fixée par la loi pour l'ouvrier et l'ouvrière adultes. » (La Chambre a rejeté par 416 voix contre 61.)

Ont voté *pour* : MM. Defontaine, Guesde.

Ont voté *contre* : MM. Carpentier-Risbourg, Cochin, Coget, Dansette, Dron, Dubois, Evrard-Eliez, Fanien, Guillemin, Hayez, Le Gavrian, Lemire, Lepez, Loyer, Michau, de Montalembert, Plichon, Sirot-Mallez, Weil-Mallez.

S'est *abstenu* : M. Sever.

Absent par *congé* : M. Iung.

LA PUBLICITÉ

Vous êtes fabricant ou commerçant? Vous êtes courtier ou représentant de maisons sérieuses? Vous fabriquez ou vous vendez de bons et beaux articles à des prix avantageux ?

Comment voulez-vous que le public le sache si vous ne le lui dites pas ? Et quel moyen plus sûr de le lui dire, que de le répéter fréquemment dans un journal lu par vous?

PLAIES Blessures, Abcès, Panaris, Anthrax, Varices ouvertes, Ulcères, Scrofules. Guérison certaine par **L'ONGUENT St-ROCH** FLAMENT, Pharmacien à LOURCHES (Nord) seul fabricant. — Ne peut se vendre qu'en pots de 2f50 franco poste et toutes pharmacies.

Dépôt : à LILLE, pharmacie Leclerc, 19, Grande-Place ; à ROUBAIX, Phie Loschodt, 26, Grande-Rue ; à TOURCOING, Phie Bruneau, 2, rue de Lille.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX*. — *Déclarations de naissances du 28 juin.* — Eugène Dessauvages, rue de la Guinguette. — Marie Monet, rue de Naples. — Adèle Delforge, rue du Brandeloir — Alice Duleu, rue Beaumarchais. — Fidéline Fias, rue de Lille. — Louis Deboosere, rue du Tilleul.

Publications de mariages. — Henri Beltremieux, 25 ans, charcutier à Marly et Marie Percq, 23 ans, sans profession, rue Dampierre, 11. — Alfred Tancq, 23 ans, gazier, rue de la Basse-Masure, 65 et Marie Vermeersch, 22 ans, ménagère, rue Daubenton, 96. — Bernard Devodder, 22 ans, poêlier, rue Bayart, 6 et Virginie Garrein, 19 ans, tisserande, rue Bayart, 8. — Jean-Baptiste Beague, 23 ans, tisserand, rue de la Makellerie, 6 et Angèle Maes, 18 ans, tisserande, rue du Marquisat, 22. — Henri Mahieu, 32 ans, apprêteur, rue de Sébastopol, cour Delattre, 5 et Marie Van Hecke, 25 ans, servante, rue du Général Chanzy, 38. — Odile Vanriest, 29 ans, cocher à Roubaix et Angèle Degang, 23 ans, journalière à Lys.

Narcisse Vanderkold, 27 ans, tisserand, à Lys, et Marie Giard, 30 ans, servante, à Roubaix. — Emile Chapiu, 25 ans, douanier, à Roubaix, et Léonie Verdonck, 21 ans, sans profession, à Neuville. — Paul Effler, 32 ans, employé de commerce, boulevard de Belfort, 82, et Angèle Couraet, 22 ans, sans profession, rue de Lannes, 26. — Henri Noclin, 25 ans, plieur, rue de Rocroi, 10, et Célina Verrier, 30 ans, sans profession, rue de Bavai, 131. — Albert Desmadry, 25 ans, apprêteur, rue de l'Epeule, et Rosalie Dantel, 24 ans, sans profession, rue de l'Epeule.

Alfred Lefebvre, 36 ans, débourreur, rue Lacroix, 143 et Maria Siniderer, 29 ans, peigneuse, rue Drouot, 36. — Henri Dumazy, 25 ans, serrurier, rue de Condé, 1 et Malvina Vande Macle, 23 ans, tailleuse, rue de Leuze, 10. — Alphonse Leclercq, 36 ans, employé de commerce, rue du Moulin, 105 et Célina Turpyn, 40 ans, journalière, rue Sainte-Thérèse, 69. — Eugène Bultjauw, 25 ans, lainier, rue du Bassin, 18 et Stéphanie Leplat, 21 ans, bobineuse, rue de Lannoy.

Julien Verstraeten, 30 ans, tisserand, rue du Coq Français, 192 et Emma Carpentier, 29 ans, journalière. — Jules Desandere, 24 ans, menuisier, rue Christophe-Colomb, 7 et Louise Staelens, 19 ans, tisserande, rue de la Barbe d'Or, 3. Eugène Verhoeven, 29 ans, tisserand, rue Watt, 31 et Louise Bontinck, 22 ans, id. — Léopold Calebout, 27 ans, peigneur, rue des Anges, 81 et Léontine Verrecas, 21 ans, éplucheuse. — Edmond Lécuyer, 27 ans, fileur, rue des Filatures, 75 et Hortense Deflorence, 52 ans, journalière.

Emile Hennart, 33 ans, apprêteur, boulevard de la République, et Marie Brismée, 28 ans, journalière, rue de Bouvines, cour Fontier, 33. — Henri Leupe, 33 ans, journalier à Tourcoing, et Noémie Kuockaert, 32 ans, journalière à Roubaix. — Camille Verhamme, 25 ans, tisseur, rue de Sully, 17, et Léontine Minne, 25 ans, tisseuse, rue de Sully, 17. — Georges Bytebier, 26 ans, gazier, rue de Tourcoing, 84, et Marie Vandemoortele, 30 ans, soigneuse, rue de Tourcoing, 84. — Hubert Hayen, 30 ans, peintre, rue Turgot, 134, et Valentine Vanlersberghe, 17 ans, sans profession, à Kusselaere.

Déclaration de décès. — Marie Wattel, 7 ans, rue Decrême, 148. — Marie Riveret, 23 ans, rue Meyerbeer, 4. — Etienne Bouvry, 1 mois, rue de l'Alma, fort Frasez, 36.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances des familles Paul WATINE-BEGHIN et BEGHIN-DEBRABANT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Emile-Henri-Joseph BEGHIN-DEBRABANT, ancien administrateur des hospices, veuf de dame Catherine DEBRABANT, décédé pieusement le 27 juin 1896, dans sa quatre-vingt-cinquième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux *Convoi et Service Solennels*, qui auront lieu le mardi 30 dudit mois, à 11 heures, en l'église du Sacré Cœur à Lille — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Jacquemars-Giélée, 119, à 10 heures 3/4. — Des Messes seront célébrées au Maître-Autel de ladite église, le mardi 7 juillet, pendant toute la matinée, et un Obit Solennel sera chanté le même jour, à 11 heures. (Les Laudes à 10 heures 1/2.)

BELGIQUE

Le minimum de salaire à Liège. — Les Commissions des finances et des travaux du Conseil communal de Liège, se sont occupées, en une sorte de réunion plénière, de la question du minimum de salaire.

Les catholiques, membres de ces commissions et présents étaient : MM. Bouvy, Goblet, Lamarche, Nagant, Terwangne et Thimister; les libéraux : MM. les échevins Kleyer et Rutten, avec MM. Noirfalize, Baar et Hargot ; les socialistes : MM. Boreux, Bougnet, Breyre, Fraipont et Remy.

D'autres membres du Conseil dont M. le bourgmestre M. l'échevin Fraigneux, MM. Libbrecht et Detaille assistaient à la réunion sans voix délibérative. Le débat a été long, et parfois assez animé; au vote, auquel n'ont pas voulu participer les socialistes, qui se sont déclarés dé missionnaires des Commissions tout en assistant à leurs travaux, M. Baar s'est abstenu et M. Goblet, seul, s'est rallié à la proposition présentée par M. Breyre au nom des socialistes « d'insérer dans les cahiers des charges des travaux de la ville de Liège mis en adjudication une clause relative au minimum de salaire et au maximum d'heures de travail. »

Un second vote a eu lieu sur une proposition d'essai de ce minimum, formulée en ces termes, par M. Goblet :

« Les commissions des finances et des travaux réunies décident qu'un essai de minimum de salaire dans les adjudications publiques sera fait dans la prochaine exécution de peintures.

» En conséquence, les salaires minimes des ouvriers, apprentis et manœuvres, à employer dans ces travaux, seront indiqués dans le cahier des charges, à dresser sur l'avis du conseil de l'industrie et du travail compétent. »

L'auteur de la proposition s'est trouvé seul encore à la voter.

M. Terwangne a proposé alors, à titre de transaction, d'essayer l'insertion dans un cahier des charges, d'une clause qui imposerait simplement aux adjudicataires de faire connaître les prix qu'ils se proposent de payer à leurs ouvriers.

Cette proposition, à laquelle se sont ralliés, avec l'auteur, MM. Goblet et Nagant, a été rejetée par les autres votants, y compris cette fois M. Baar.

C'est M. Bouvy, qui a déjà, comme on sait, traité cette question au Conseil supérieur du travail, à Bruxelles, qui a été nommé rapporteur.

Bruxelles. — Un grave accident de voiture s'est produit, hier, vers huit heures du matin, boulevard de Waterloo. Une voiture de maître, attelée de deux chevaux, descendait le dit boulevard, lorsqu'arrivée à proximité de la rue Dumonceau, les chevaux prirent le mors aux dents, effrayés, dit-on, par le passage d'un autre véhicule. L'attelage descendit la pente du boulevard avec une rapidité vertigineuse, jetant l'effroi partout.

Arrivé près de la Porte de Hal, un jeune homme d'une vingtaine d'années, nommé Van Mulder, ouvrier mécanicien, s'élança à la tête des bêtes emportées, mais le pauvre garçon fut victime de son dévouement. Ayant fait un faux pas, il tomba et les roues du véhicule lui passèrent sur le corps.

Les chevaux continuèrent leur course effrénée vers le boulevard du midi. A proximité de la rue Terre-Neuve, une femme âgée de 45 ans, qui se rendait au marché du Renard, place du Jeu de Balle, et qui n'avait pas vu l'attelage arrivant vers elle, fut atteinte et jetée contre une lanterne. Les chevaux furent enfin arrêtés par un camionneur de l'Etat, nommé Henri Plats.

L'état des blessés est relativement assez satisfaisant. Van Mulder, qui a reçu des soins empressés à l'hôpital Saint-Pierre, est blessé à la tête, au côté droit et au genou La victime se plaint également de douleurs internes. L'autre victime en a été quitte pour une blessure à la tête.

Wangenies. — *Maison détruite par l'orage.* — On nous mande de Wangenies le 28 juin : Hier soir, la foudre est tombée sur la toiture de la maison d'un nommé Félix Francq, qui demeure en face des écoles.

Un incendie a éclaté aussitôt dans l'habitation et a pris des proportions inquiétantes. Tout ce qui se trouvait à l'étage est devenu la proie des flammes.

Les dégâts sont importants, et, malheureusement, M. Francq n'était pas assuré.

Menin. — *La procession de la Saint-Jean.* — C'est hier matin qu'a eu lieu à Menin la procession de la Saint-Jean. Il était dix heures lorsque la procession est sortie de l'église Saint-Waast. La marche était ouverte par les sapeurs-pompiers ; venaient ensuite la Fanfare, les groupes de Sainte-Cécile, de Notre-Dame de Lourdes, de la Sainte-Famille.

Tous ces groupes étaient magnifiquement costumés. Citons encore un délicieux Saint Jean avec son agneau. Le dais était suivi par le bourgmestre, les échevins, la plupart des membres de l'assemblée communale et une foule de notabilités. Tout s'est passé dans le plus grand recueillement.

Courtrai. — *Le vol de chevaux.* — Nous avons raconté l'arrestation d'un marchand de chevaux, E. Renard, de Sailly-lez-Lannoy, qui tentait de vendre deux chevaux volés. C'est grâce à l'article paru dans le *Journal de Roubaix* que le propriétaire des chevaux, M. A. Delsalle, cultivateur à Fiers, a su qu'ils avaient été enlevés dans la nuit du 24 au 25 juin.

Renard a été maintenu en état d'arrestation. Son complice est activement recherché.

Tournai. — *Le « sacre » de la paroisse Saint-Jean.* — Dimanche a eu lieu la procession dite « sacre » de la paroisse Saint-Jean. Elle a pénétré dans la caserne du 1er régiment de chasseurs à cheval où un splendide reposoir avait été érigé. La musique du régiment prêtait son concours à cette cérémonie.

— *Un terrible accident.* — Hier matin, Mme Delannoy et son fils Constantin se dirigeaient vers Tournai, montés dans un chariot. Tout à coup, l'avant-train du véhicule donna dans les jambes du cheval qui, pris de peur, s'emballa.

Un choc projeta sur le sol la mère et le fils, ce dernier si malheureusement que les roues du chariot lui écrasèrent la poitrine : la mort a été instantanée.

Quant à la mère, elle a eu un bras brisé dans sa chute.

Lauwe (près Courtrai). — *Le cinquantième anniversaire de la philarmonique « Sainte-Cécile ».* — C'est dimanche que la *Sainte-Cécile* a fêté son cinquantième anniversaire. Les rues de la commune étaient pavoisées.

Vers trois heures et demie, un cortège composé des sociétés dont nous avons donné la nomenclature dans *notre numéro* d'hier, a défilé devant MM. Tack et Liebaert, députés, et M. Debrabandère, bourgmestre de Courtrai.

Les autorités ont offert ensuite les vins d'honneur aux commissions des sociétés présentes.

M. le Bourgmestre a remercié les sociétés d'être venues en si grand nombre à cette fête. Il a présenté au nom de la population de Lauwe ses hommages à MM. les députés présents, et spécialement à M. Tack pour le zèle et l'ardeur avec laquelle il a toujours défendu à la Chambre l'importante industrie linière.

MM. Tack et Liebaert ont répondu. Une véritable ovation leur a été faite.

Un concert et des illuminations ont terminé la fête.

Mont à-Leux. — *Une arrestation.* — Les gendarmes Lefebvre et Cleybens ont arrêté le sieur André Fourneaux, 23 ans, demeurant à Mouscron, pour tentative de meurtre et bris de clôture. Fourneaux a été écroué à la prison de Courtrai.

ROSES

Tel un cortège d'idéales princesses, depuis l'églantine, simple rose des haies aux cinq pétales blanc et rose et doucement fleurant l'amande, jusqu'à la rose aux cent feuilles violente et parfumée, les roses se déploient, à travers le printemps et l'été, en procession odorante et fleurie, embellies de symboles de légendes et d'histoires, *célèbres par leur beauté*, choyées pour leurs parfums, chantées par les poètes, aimées de nous tous, aristocratiques et populaires!

Telles sont les fleurs de cet arbrisseau chétif en somme : le rosier, qui serait un pauvre arbre triste et certainement oublié si Dieu ne lui avait donné la joie d'être père de ce magnifique enfant : la rose.

***

« Plus que nule autre flors bele » a dit Chrestien de Troyes en son vieux langage. C'était le sentiment des anciens.

Les mythes grecs désignaient à la rose des origines flatteuses : on la disait née du sang de Vénus. Anacréon vante son parfum comme l'haleine embaumée des dieux olympiens eux-mêmes, et les poètes, inlassables, continuent à travers les siècles la fastueuse apologie de la Reine des Fleurs.

Les Orientaux ont chanté la rose dans leurs langues rares dont les mots sonores sont comme des musiques et nous avons répété quelques-unes de ces chansons, dans nos pays du Nord, mais comme répète l'écho, en affaiblissant. Le charme de ces beaux poèmes s'est un peu dissipé dans ce long voyage du Sud jusqu'ici, de même que s'évapore inévitablement l'essence des roses — âme odorante des fleurs — des flacons de cristal.

Ausone, le poète chrétien de la fin de l'Empire, (il faut bien faire un choix parmi ces rapsodes des choses fleuries), Ausone rapporta, semble-t-il, des pays du soleil son poème sur les Roses, poème si magnifique qu'il a gardé, même à travers des traductions de Bonaventure Des Périers et de Baïf, quelque chose de sa grâce orientale. Ecoutez ces vers de Des Périers auxquels je conserve à dessein leur vieille ortographe :

> L'aube naissante avoit couleur vermeille,
> Et vous estoit aux roses tant pareille
> Qu'eussiez doute si la belle prenoit
> Des fleurs le teint, ou si elle donnoit
> Aux fleurs le sien, plus beau que mille choses :
> Un mesme teint avoient l'aube et les roses.
> Ja commencoient à leurs ailes estendre
> Les beaux boutons ; l'un estoit mince et tendre,
> Encor tapi dessous sa coiffe verte ;
> L'autre monstroit sa crête descouverte,
> Dont le fin bout un petit rougissoit etc., etc.

***

Parallèlement à cette procession de roses, ravissante déjà de beauté et de parfums, rehaussée encore des largesses de l'art, toujours humaines pourtant; parallèlement, mais en des régions supérieures et jusque dans le ciel, se déroule le long cortège symbolique des roses mystérieuses.

Les Ecritures Saintes nous signalent les roses comme les fleurs d'un jardin où tout éclat est impérissable, tout parfum éternel, elle les nomme comme les symboles d'une beauté invisible.

C'est à ces roses que la sagesse divine se compare elle-même : « Je me suis élevée, dit-elle, comme les palmiers de Cadès et comme une plantation de rosiers de Jéricho. » Et s'adressant à nous, ses petits enfants, elle nous assimile aux roses et aux lis, en ce précieux souhait : « Germes divins, fructifiez comme les roses, fleurissez comme les lis. »

Sur ces hauts sommets, plus éblouissants aux regards que le soleil, et tout près de la Sagesse, apparait une Femme, la Femme bénie entre toutes les femmes, qui porte, comme une appellation glorieuse, le nom de la fleur : *Rosa mystica*.

La Vierge Marie porte ce titre que nulle humaine créature ne mérita comme elle puisqu'elle fut à la fois la rose qui parfume et qui croit sans épines, fleur divine, refusée à la terre.

De ces hauteurs le symbolisme religieux de la rose est descendu jusqu'à nous. Le ciel garde le secret de la rose mystique, mais la terre a connu les âmes saintes, divines floraisons souhaitées par le verset de l'ecclésiastique.

Dans ce parterre d'âmes fleuries, qu'on nomme les Bienheureux, les Saints, quelques-unes, par leur particulière beauté et l'essence spéciale de leur vertu, rappellent plutôt cette fleur-ci : la rose; plusieurs saintes la rappellent même avec tant d'insistance qu'on ne peut évoquer leur nom sans que la fleur-reine apparaisse en même temps, côte à côte.

La légende dorée, cette histoire vraie, mais qu'il faut lire avec les yeux de l'âme, est toute embaumée de la bonne odeur des fleurs et des vertus mélangées entre elles et les saintes-aux-roses y tiennent une belle place. Qui ne connaît ces miracles de roses survenues à sainte Clotilde, à sainte Rose de Viterbe? Nous avons tous lu dans Montalembert la délicieuse aventure de sainte *Elisabeth* de Hongrie, surprise par son mari dans l'exercice de son inépuisable charité, et dont le manteau, soudain, s'entr'ouvre plein de roses blanches et rouges.

La vie de sainte Dorothée est peut-être plus merveilleuse encore. Dorothée s'était prise d'affection pour un jeune poète auquel, vainement hélas, elle avait parlé du ciel, lorsqu'un jour, par manière de plaisanterie, le jeune homme promet de renoncer au monde si Dieu consent à faire en sa faveur quelque prodige. La jeune fille se met à genoux et prie. A l'instant, quoiqu'on fut au milieu de l'hiver, tous les rosiers du jardin qu'ils avaient sous les yeux se couvrent de roses.

Dieu choisissant la rose comme fleur de ses miracles, que voulez-vous que l'homme ajoute à cet éloge!

JEAN SUIS.

Ecole des Sciences Sociales et Politiques DE LILLE

PRINCIPES DE MORALE SOCIALE PAR LE R. P. DE PASCAL
(5e LEÇON)

Il y a sur la société deux conceptions absolument différentes : l'une qu'on peut appeler mécanique et l'autre organique.

La première est la conception révolutionnaire, conséquence directe du système de Jean-Jacques Rousseau. Les constituants de 89, grisés par la liqueur frelatée du Contrat social, ne virent dans la société qu'une immense agglomération d'individualités humaines formant une cohue d'atomes plus ou moins ingénieusement agencés par la main de fer de l'Etat. En somme, il ne reste plus d'un côté que de la poussière humaine livrée à tous les vents, et de l'autre l'Etat omnipotent et omnivore.

Une autre conception, celle d'Auguste Comte, de Bluntschli, Herbert Spencer, Fouillée, Espinas, assimile complètement la société à un organisme vivant : on parle du cerveau de l'Etat, de ses pieds, de son appareil digestif ou nerveux, voire même de son sexe; la science sociale n'apparait plus que comme un chapitre de l'histoire naturelle.

Ce système est l'exagération d'une vérité. Sans doute, il règne entre les membres d'une société bien ordonnée une harmonie, une division de fonctions et une unité qui offrent de la ressemblance avec les organes des êtres animés. Seulement, il faut reconnaître qu'entre le corps vivant et le corps social, il y a analogie, ressemblance, mais non identité, assimilation complète.

Ces réserves faites, nous distinguerons dans la société trois espèces d'éléments organiques : 1° La famille ; 2° La commune; 3° La profession.

1° *La famille.* — C'est le premier groupe social, l'assise granitique sur laquelle repose la société humaine ; c'est par son intermédiaire que ceux qui vivent sous l'autorité du chef de famille (femmes et enfants) deviennent membres de la société civile ; c'est donc au chef de famille seul ou à l'individu émancipé qui est en état de fonder une famille que doivent appartenir les droits publics de citoyens.

A la lumière de ces principes se trouve jugé le mouvement qui a pour but l'émancipation des femmes. Celles-ci sont avant tout créées pour la famille; les luttes et les travaux politiques les rendraient étrangères à leur vocation naturelle. Les douces vertus de l'épouse et de la mère, les soins du foyer domestique, le sentiment délicat et la grâce de la femme en souffriraient, sans qu'elle-même acquît d'ailleurs les vertus et la force qu'exige la vie publique. *Une nation se gouvernant elle-même ne peut se passer de la mâle énergie, de l'esprit et du caractère de l'homme; la faiblesse et la sensibilité de la femme corromprajent l'Etat.*

2° *La Commune.* — C'est la réunion des familles fixées dans les limites assez restreintes d'un même territoire.

L'asservissement de la commune à l'Etat, la centralisation à outrance, commencée sous l'ancien régime et aggravée par la Révolution, a éteint tout sentiment de vie et d'initiative locale. Pour ressusciter la vie publique, il faut à tout prix rendre aux communes leur autonomie et la libre administration de leurs intérêts. La commune, en effet, est dans les pays l'intermédiaire le plus important entre la vie privée et la vie publique ; elle est la principale école du *self-government*.

Ce que nous venons de dire de la commune doit s'entendre aussi, en agrandissant le cadre, de ces formations à la fois naturelles et historiques qu'on appelle les provinces.

3° *La profession.* — Les hommes sont groupés non seulement en familles, non seulement en communes, mais aussi en associations professionnelles ou corporations. Nous reviendrons dans la suite avec plus de détails sur cette importante question, mais il était bon de la mentionner dès à présent.

Pour la parfaite constitution du corps politique, il faut ajouter un élément matériel : le territoire. Tant que les peuples, pareils à des fleuves sans rives, errent à travers l'espace sans immobiliser leurs foyers, sans prendre en quelque sorte racine dans le sol baigné de leurs sueurs et souvent de leur sang, ils n'ont pas atteint la plénitude de l'organisation sociale.

Il nous est maintenant facile de comprendre ce qu'est la patrie et ce que nous lui devons.

Dans une patrie, il y a trois choses : un territoire, un tradition, une vocation. *Un territoire labouré par la charrue, dessiné par l'épée, qui porte le berceau des nouveaux nés et où repose la cendre des aïeux; une tradition formée à travers mille vicissitudes* par les efforts, les joies, les tristesses, les malheurs, les triomphes d'innombrables générations; enfin une vocation providentielle manifestée par l'histoire.

Nous devons à cette patrie, agrandissement de la famille, protectrice du foyer, nourrice de notre vie physique et morale, instrument vivant d'un dessein d'en haut, une sorte de culte religieux et sacré, aussi éloigné de cet amour païen et féroce fait surtout de la haine des autres pays, que de cette espèce d'indifférentisme cosmopolite que des sans-patrie sans feu ni lieu, oublieux de toute tradition, méprisant toute histoire, cherchent à mettre à la mode aujourd'hui sous le couvert de je ne sais quel vague amour humanitaire.

CHRONIQUE VÉLOCIPÉDIQUE

Notre jeune coureur roubaisien Champion, qui était allé courir hier à Nuremberg en Allemagne, s'est brillamment relevé de sa défaite de dimanche dernier en gagnant toutes les épreuves auxquelles il prenait part.

Il y a gagné la grande internationale et s'est adjugé le brassard n° 1 que créait le Vélodrome de cette ville et qui lui rapportera une rente de 7 francs par jour jusqu'au 15 octobre.

Toutes nos félicitations à notre vaillant coureur pour ce beau succès et espérons qu'il continuera à marcher *dans cette voie du succès* dans laquelle tous les Roubaisiens seraient fiers de le voir triompher.

***

La journée de dimanche a vu se produire des faits vélocipédiques d'un extrême intérêt.

Procédons par ordre :

La course du Bol d'Or, 24 heures sur piste, qui se courait à Paris, au Vélodrome Buffalo, les 27 et 28 juin, s'est terminée par la victoire de Rivierre qui a couvert l'énorme distance de 859 kil., battant le record du monde de Huret de 8 kil.

Williams était second avec 794 kil. et Buffel troisième avec 750.

***

Enfin, le championnat Seniors de la Fédération du Nord s'est couru hier à Abbeville.

C'est l'excellent coureur amiénois Deschamps qui a remporté cette épreuve, suivi dans l'ordre de Delespierre et de Grotard.

LE BOL D'OR A PARIS

Course vélocipédique de vingt-quatre heures

Paris, 28 juin. — La fameuse course de vingt-quatre heures du Bol d'Or devait se courir cette année sans bol, Huret qui le détient par deux victoires successives ne pouvant prendre part à l'épreuve. Mais le gagnant des deux dernières années a mis l'objet d'art à la disposition du gagnant de 1896 si son record de vingt-quatre heures (851 kilomètres 856) était battu.

Le départ a eu lieu au Vélodrome Buffalo, à six heures seize.

Neuf partants : Linton et Rivierre gagnants *ex æquo* de Bordeaux-Paris, Buffel, Liermi, Williams, Stein, Aries, Baraquin, Monachon, se présentent au départ.

Dès le coup de pistolet, Linton, merveilleusement tiré par des-quadruplettes, marche à une allure terrible pendant 6 heures (242 kilomètres 618).

A la septième heure, Linton pris de crampes d'estomac abandonne, tandis que Williams, qui le suivait, tombe malheureusement et est aussi retardé. Il repart cependant la tête tout enveloppée d'ouate.

Depuis ce moment, c'est Rivierre qui prend la tête, et qui, de son train aisé et méthodique, continue à abattre les records.

Enfin, à la dernière demi-heure, le train se poursuit très ralenti.

Néanmoins Rivierre à la 24e heure a couvert 859 kilom. 120 mètres, battant le record Huret de 7 kilom. 264 mètres.

La foule considérable lui fait une longue et formidable ovation.

Rivierre n'est pas descendu de machine une seule fois pendant les 24 heures, et il peut cependant, au dernier moment, sauter de sa bicyclette, et se rendre sans aide au quartier des coureurs.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — C'est mercredi prochain 1er juillet, de 3 à 7 heures du soir, l'inscription et la mise en panier pour le 2e grand concours régional sur Bordeaux (Gironde), distance 707 kilomètres 700, offert aux amateurs dont le pigeonnier est situé dans un rayon de 6 kilomètres du clocher Saint-Martin, organisé par l'Union fédérale roubaisienne, au siège de la société l'Hirondelle, établie chez M. Oscar Lefebvre, place de la Gare. Prix d'honneur 200 francs en espèces répartis en 20 prix de 10 francs aux 20 premiers.

Mise obligatoire, 1 fr., ayant la faculté de jouer les poules ; mise facultative, 1 fr. prix par 10 inscriptions; mise supplémentaire et facultative, 5 fr., 1 prix par 10 inscriptions ; poules facultatives depuis 0,10 c., jusqu'à 50 francs. Le concours sera réglé par MM. Jules Rabaux et Ernest Herman, aux distances Vanden Berghe. Les constateurs devront être déposés au siège de la société organisatrice le vendredi 3 courant avant huit heures du soir. Des paniers seront spécialement réservés aux femelles.

Voici les résultats des concours du dimanche 28 juin :

Chantilly. — Organisé par l'Union Fraternelle, et donné au siège de la société Le Passe Partout, établie chez M. Delebarre, cabaretier, rue du Duc. 553 pigeons lâchés à 5 heures 30, par par M. Robert.

1er Derock p. 2e Delbarre p. 3e Delcourt u. 4p. 4e Stichelbant 5p. 5e Senneville 5p. 6e Desrousseaux 4p. 7e Ducrocq 5p. 8e Coussart p. 9e Ledoux. 10e Haurent 4p. 11e Cremillier. 12e Fillière p. 13e Proot p. 14e Heulst 2p. 15e Destombes p. 16e Selosse 2p. 17e Massez 3p. 18e Coussart p. 19e Desmet 2p. 20e Debruyne 2p. 21e Debaets 2p. 22e Masse 3p. 23e Deltour 2p. 24e Vercleven 2p. 25e Rasson 3p. 26e Masurelle p. 27e Renard p. 28e Delepierre 2p. 29e Proot p. 30e Vancauwemberghe 4p. 31e Dupont 3p. 32e Leclercq p.

33e Darnier 1p. 34e Regnier 2p. 35e Deschamps. 36e Delplanque p. 37e Delamaladry p. 38e Lagache 2p. 39e Delbarre 3p. 40e Sonneville 2p. 41e Desmettre. 42e Larose 2p. 43e Salembier p. 44e Fillière, 45e Leblanc. 46e Ledoux. 47e Heulst. 48e Braye. 49e Rambaux. 50e Delnatte. 51e Motte. 52e Parent. 53e Lauwers, 54e Delly. 55e Belmère. 56e Vanscorysse. 57e Ducrocq. 58e Floquet. 59e Dewaele. 60e Declercq. Poules à 5 francs hors concours.

Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 13'45" avec une vitesse de 1078 mètres 49 à la minute, le dernier à 8 h. 25'37" avec une vitesse de 1000 mètres 93.

Dimanche 5 juillet concours sur Rambouillet avec 200 f. de prix d'honneur offert aux amateurs domiciliés dans un rayon de 6 kilomètres, au siège de la société « Les Inoffensives » rue Lacroix.

Chantilly. — Organisé par l'Union Fédérale et donné au siège de la société l'Eclair Ailé, établie chez M. Denis Desfontaines, cabaretier, rue de Tourcoing. 500 pigeons lâchés à cinq heures trente, par M. Dedoncker. 1er prix Vanhoorme u6p. 2e Dotselaere 5p. 3e Willaeys 3p. 4e Deweer 4p. 5e Moutarde 3p. 6e Pruvost. 7e Arickx. 8e Lefebvre 2p. 9e Dupont p. 10e Agache. 11e Rousselle 2p.

12e Desander, 2p. 13e et 14e Lequenne, 3p. 15e Eeneman, 3p. 16e Savary, 2p. 17e Pruvost, 3p. 18e Dumez, 3p. 19e Moutarde, 3p. 20e Carrette, 3p. 21e Pauchez, p. 22e Ysebaert. 2p. 23e Deweswain. 24e Ysebaert, p. 25e Haquette, 2p. 26e Thérin. 27e Delmotte, 3p. 28e Herman, p. 29e Delrue, p. 30e Maton, 3p. 31e Thérin, 2p. 32e Beckaert. 33e Welcomme, 2p. 34e Desrousseaux p. 35e Coene, 3p. 36e Thérin, p. 37e Niffle, 3p.

38e prix Goucke-Frady 4p. 39e Eeneman 2p. 40e Debitter p. 41e Hervan 2p. 42e Gobert. 43e Carrette 3p. 44e Dotselaere p. 45e Desfontaines p. 46e Dekerkove. 47e Debray. 48e Remael. 49e Bayart. 50e Maton. Poules à 3 et 5 fr. hors concours : Niffle, Catteau. Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 15-22 avec une vitesse de 1004 mètres 58 à la minute, le dernier à 8 h. 30-34 avec une vitesse de 971 m. 59.

Chantilly. — Organisé par la Fédération du Centre, et donné au siège de la société « Le pigeon vert », établie chez M. Demeester, cabaretier, rue de la Perche, 273 pigeons lâchés à 6 heures 45 par M. Dedoncker. 1er Vandewiele U 5p. 2e Carville. 3e Lepez 2p. 4e D'hal 2p. 5e Delannoy 5p. 6e Berton. 7e Steene. 8e Lommaert p. 9e Retsin 4p. 10e Delporte 2p. 11e Lodois Desmarchelier. 12e Verdonck p 13e Delporte 2p. 14e Lefebvre 4p. 15e Berton.

16e Vannecke 2p. 17e Goethals p. 18e Leclercq p. 19e Degeyter p. 20e Duhamel 2p. 21e Berton. 22e Decock. 23e Droart p. 24e Tanghe 2p. 25 Desseyn p. 26e Dancoisne p. 27e Roy p. 28e Demeulenaere p. 29e Samail. 30e Vandaele. 31e R. Leclercq. 32e Debuy. 33e Dancoisne. 34e Duhamel. 35e Pennecoucke.

Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 25'44, avec une vitesse de 1075 m. 26 à la minute; le dernier à 8 h. 49'58 avec une vitesse de 938 m. 92.

Chantilly. — Organisé par l'Avenir du Tilleul et donné à la société des quatre Mousquetaires, établie chez M. François Toulet, cabaretier, rue de Ma Campagne, 464 pigeons lâchés à 6 heures, par M. Petit, convoyeur. 1er prix Dulaurier u 6p. 2e Naquet 5p. 3e Derveaux 5p. 4e Wagnon. 5e Herchuez p. 6e Brunel 2p. 7e Bréda 5p. 8e Debucquois p. 9e Wyckuysse 3p. 10e Houtteman 2p. 11 Farvacque, 12e Grulois 3p. 13e Bochart p. 14e Debœuf 3p. 15e Meert. 16e Delvoye 3p. 17e Duforest, 18e Wyckuysse. 19e Naquet p. 20 Delvoye 2p.

21e Deffrennes 2p. 22e Ponthieu 2p. 23e Bauscart p. 24e Bernard p. 25e Dedoncker p. 26e Deffrennes 2p. 27e Mondet p. 28e Debusekere. 29e Warnez p. 30e Deffrennes p. 31e Dambrin p. 32e Libert p. 33e et 34e Cornille p. 35e Delvoye. 36e Liber. 37e Derveaux. 38e Dorchies. 39e Cauderlier. 40e Duforest.

Le premier pigeon a été constaté à 8 heures 42-49 avec une vitesse de 1072 mètres 53 à la minute, le dernier à 9 h. 01.27 avec une vitesse de 963 mètres 05.

Clermont. — Organisé par la Fédération Roubaisienne et donné au siège de la société « la Femelle jaune », établie chez M. Henri Debooschere, cabaretier, rue de Leuze, 479 pigeons lâchés à 6 heures par M. Leman. 1er prix Catel u3p. 2e Dansette 6p. 3e Duvivier 4p. 4e Wattel 4p. 5e Losfeld 3p. 6e Felix. 7e Dehouvels 5p. 8e Derby 3p. 9e Machu 3p. 10e Despelchin 3p. 11e Liagre 3p. 12e Delourme 3p. 13e Declercq 2p.

14e Slaels 2p. 15e Willem 3p. 16e Machu 4p. 17e Vandewaere p. 18e Wattrelos 2p. 19e Vanderskaere p. 20e Kindt p. 21e Catel 3p. 22e Vanhoorme 4p. 23e Lepers 3p. 24e Farvacque. 25e Delannoy 2p. 26e Malbrouck p. 27e Catel p. 28e Olive p. 29e Carpentier p. 30e Vanhoorme p. 31e Deffrenne p. 32e Doisne p. 33e Liagre p.

34e prix Moulard p. 35e Costenoble p. 36e Parent. 37e Verhouve p. 38e Lefebvre p. 39e Deltanre p. 40e Lemaitre p. 41e Depelchin p. 42e Wuynans. 43e Debacker. 44e Berton. 45e Mortier. 46e Parent. 47e Batteur. Le premier pigeon a été constaté à 8 heures 2-40" avec une vitesse de 1096 mètres 66 à la minute, le dernier à 8 heures 30'41" avec une vitesse de 1019 mètres 55.

CONCOURS DE CHIENS RATIERS

ROUBAIX. — Une nombreuse société se trouvait, dimanche, à midi, chez M. Florimond, cafetier, place du Trichon (ancienne maison Mesplomb), pour prendre part à la grande partie de chiens ratiers qui se jouait entre les chiens « Duc, » à M. Doutreligne de Croix et « Fox, » à M. Polidor, chacun d'eux avait 20 rats à détruire en quatre reprises, secondes additionnées; l'enjeu était de 100 fr. Voici les résultats de ce match qui a été très animé et auquel d'importants paris avaient été engagés :

Duc a exterminé les 20 rats comme suit : 1° 19"; 2° 40"; 3° 17" 1/2; 4° 21" 1/2, soit 68". Fox a détruit les 20 rats en 56" 1/2, de la manière suivante : 1° 11"; 2° 13"; 3° 12" 1/2; 4° 15". Ce dernier est donc vainqueur.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Une intéressante partie à laquelle avaient pris part considérablement d'amateurs a eu lieu dimanche à midi chez M. Cambier, au Clairon des Zouaves, rue Pellart. On a battu quatre paires; la première pour 20 fr., et les suivantes pour 5 fr. Voici les résultats de cette partie à laquelle a présidé une grande animation. On sait que cette partie se jouait contre la société de l'Ours. Le Clairon des Zouaves a gagné la *deuxième paire*, la société de l'Ours a gagné les première et troisième paires, la quatrième paire n'a pas décédé. Les paris ont été sérieux de part et d'autre. A mentionner les trois premiers coqs qui ont été très remarqués.

TIR A L'ARC

ROUBAIX. — 118 tireurs ont pris part au grand concours de tir à l'arc, organisé hier par la société « Saint-Sébastien, » rue d'Hem. En voici les résultats : Le coq (100 fr.) a été gagné par M. Gauthier; la première poule (50 fr.), par M. A. Boulanger, la troisième (25 fr.) et la quatrième (25 fr.), par M. Debuc. la cinquième (15 fr.), par M. Scarperel et la sixième (10 fr.), par M. Vandenberghe.

TIR A L'ARC AU BUT

ROUBAIX. — Beaucoup de tireurs étaient réunis dimanche, chez M. Jules Lecomte, rue du Pile, pour participer au tir à l'arc au but qui avait lieu à ce local, et dont l'enjeu consistait en un lot de très beaux jambons; les résultats de ce tir, qui a été animé du commencement à la fin, ne seront connus que demain.

COTONS BRUTS

Un courtier ayant bonnes relations à l'étranger désire s'adjoindre associé ou intéressé bien introduit auprès de la filature pour s'occuper du placement. Réponse au bureau du journal aux initiales S. B. D.

42059—5353

BAINS DE MER DE DUNKERQUE

(NORD)

PLAGE DE MALO-LES-BAINS

Kursaal (Petits chevaux)

(Opéras-comiques, Opérettes, Comédies)

FÊTES DE NUIT

au Parc de la Marine et sur la Digue-promenade

CONCERTS. — FÊTES ENFANTINES

FEUX D'ARTIFICE. — RÉGATES. — COURSES VÉLOCIPÉDIQUES

GRAND FESTIVAL INTERNATIONAL PERMANENT

à Malo les Bains, *3,000 francs de primes*

On reçoit les adhésions, dès à présent, à la Mairie de Malo-les-Bains

Kermesses Flamandes

DUNKERQUE (Nord) 4203

L. DECRAENE-MATHIEU

28, rue de la Gare, ROUBAIX

TAPIS DE SMYRNE Belle qualité à 28 fr. le mètre carré, maquettes de tous styles.

TAPIS JACQUARD pour salons, salles à manger, chambres, escaliers.

CARPETTES JACQUARD et genres Aubusson, Nimes et Beauvais.

TAPIS DE TABLE sur drap brodé, sur peluche imprimée en toutes nuances et d'ameublement.

LINOLÉUM Assortiment considérable pour salles à manger et escaliers, dans toutes qualités.

40462

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Roubaix Tourcoing, 29 juin.

La cote dénote aujourd hui un peu d'amélioration.

REVUE DES MARCHÉS

MARCHES D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 24 juin.

Le cours de l'or est à 194 0,0 piastres papier monnaie.

Hildesheim, 24 juin.

Arrivages à la foire de ce jour 2,373 q. dont partie est restée invendue. Au début prix en hausse de 2 à 3 Rm., mais plus tard 6 à 8 Rm. plus bas que l'an dernier. Les prix se sont établis en moyenne comme suit : fines laines 112 à 120 moyennes 102 à 112, ordinaires 90 à 100 Rm. par qtal.

Boston, Mass, 19 juin.

(Avis Forino Company)

Depuis que les républicains ont désigné Mac-Kinley pour futur président et que la *plateform* s'est déclarée pour l'or, la situation de notre marché semble s'améliorer sans toutefois que les prix soient plus élevés et avec de petites ventes.

En général les affaires sont déprimées.

Eu (Seine-Inférieure), 24 juin.

A la foire de ce jour, les laines lavées à dos ont été payées de 2.25 à 2.50 le kil., soit une augmentation d'au moins 10 0/0 sur les prix de l'année dernière.

Issoudun, 24 juin.

On estime à 40,000 kilos environ la quantité de laines amenée à notre foire, apport sensiblement inférieur à ceux des années précédentes et dû aux nombreuses ventes qui se font journellement en domaine. Ce nouveau mode de transactions plait d'ailleurs assez aux cultivateurs, qui y trouvent leur compte à moins de frais et d'embarras. Les ventes très lentes au début, en raison du mouvement de hausse qui s'est manifesté, sont devenues plus régulières plus tard. On a payé en première qualité, jusqu'à 1 fr. 30 le kil.; le cours moyen s'est établi à 1,20 soit une augmentation d'environ 0,20 par kil. sur celui de l'année dernière. Les quantités inférieures ont obtenu 1,10 à 1,15.

MARCHÉS D'IMPORTATION

Anvers, 29 juin.

(par télégraphe)

En disponible, il a été traité 21 balles Australie, 10 b. Plata, .. b. Cap et .. Espagne.

Anvers, 26 juin.

Les affaires en disponible sont très calmes. Pendant la dernière huitaine il a été vendu 114 balles Plata, 4 b. Australie et 52 b. Espagne dans la parité des cours de la dernière vente.

A terme, les transactions de la huitaine se chiffrent par : Peigné Plata allemand contrat B : 1,100,000 k. dont : 165,000 k. juillet de 3 97 1/2 à 4.07 1/2, 55,000 k. août de 4.00 à 4.07 1/2, 35,000 kil. sept. de 4.02 1/2 à 4.07 1/2, 70,000 k. oct. de 4.02 1/2 à 4.05, 70,000 k. nov. de 4.02 1/2 à 4.07 1/2, 290,000 k. déc. de 4.02 1/2 à 4.10, 135,000 k. janv. de 4.05 à 4.12 1/2, 120,000 k. févr. de 4.07 1/2 à 4.12 1/2, 25,000 k. mars de 4.10 à 4.15, 105,000 k. avril de 4.10 à 4.15 et 30.000 k. mai de 4.10 à 4.17 1/2.

Contrat suint : 600 balles dont : 175 balles juill. à 122 1/2, 100 balles août à 125, 150 balles sept. de 121 à 125 1/2, 25 balles oct. à 125 et 150 balles nov. de 125 1/2 à 126.